

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MARDI 25 FÉVRIER 2025, À 18 H

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-159

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT INDUSTRIEL DÉROGATOIRE SITUÉ AU 11840, 55^E AVENUE, DANS LE DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 4 février 2025, le premier projet de résolution numéro CA25 30 02 0021 sur le projet particulier numéro PP-159, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mardi 25 février 2025 à compter de 18 h** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à autoriser l'agrandissement du bâtiment industriel situé au 11840, 55^e Avenue afin d'augmenter la dérogation relative au taux d'implantation au sol maximal permis, mais dans le respect des marges de recul.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 558 et est bordé des zones contiguës numéro 341, 352, 537, 538, 557, 559 et 560. Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 17 février 2025

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj